

Les modalités de formation des enseignants

Sur l'académie de Lyon, les structures institutionnelles de formation initiale et continue sont les quatre universités (les trois universités lyonnaises et l'université de Saint Etienne) et le rectorat académique. Ces partenaires se retrouvent au sein de l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education de Lyon).

Le concours d'accès aux professorats se place à la fin du M2 (on rappelle les 3 paliers universitaires du LMD : la licence à bac+3, le master (M1 correspondant à l'ancienne maîtrise à bac+4, M2 correspondant aux anciens DEA ou DESS à bac+5) et le doctorat D.

En amont du concours, plusieurs voies permettent d'accéder au métier de professeur :

- le parcours disciplinaire avec un master M2 spécifique,
- le parcours des métiers de l'éducation avec un master MEEF (Master des Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) faisant suite aux licences disciplinaires avec une entrée en L1 ou en L3.

Le master MEEF comporte 4 mentions : 1^{er} degré, 2^{cd} degré, encadrement éducatif (formation des CPE), pratique et ingénierie de formation (formation de formateurs). Dans le cadre de ce master, des stages d'observation en établissement, ont lieu en M1, voire en L3 pour les étudiants ayant choisi l'entrée en MEEF au niveau L1.

A la suite du concours, le professeur est tout d'abord stagiaire (période durant laquelle il apprend à mettre en œuvre son enseignement pendant 18 semaines). Il est ensuite néotitulaire pendant ces 6 premières années de fonction (T1 à T6) : il doit s'intégrer dans la communauté éducative en passant du stade où il conçoit son enseignement à celui où il devient efficace dans sa mise en œuvre. La formation est organisée en blocs de compétences : de l'apprentissage de la conception de l'enseignement jusqu'au stade où l'enseignant est un praticien réflexif efficace.

La formation initiale a donc lieu à l'université dans le cadre classique disciplinaire, aboutissant au Master 2 ou en parti à l'université et à l'INSPÉ dans un cadre préprofessionnel du master MEEF.

La formation continue a lieu au sein de l'INSPÉ et dans l'établissement où exerce le néotitulaire.

L'apprentissage du métier de professeur se déroule donc sur une durée allant de 4 à 11 ans : 10 ans (4+1+6) pour les étudiants ayant suivi le parcours MEEF et 7 ans (Stagiaire puis néotitulaire T1 à T6).

Texte rédigé par Georges Grousset, Secrétaire général de l'AMOPA du Rhône et de la métropole de Lyon